Un édifice patrimonial à préserver

NDLR : La SHGP se dit préoccupée de l'aménagement proposé du monastère de l'avenue Mont-Royal, notamment la disparition des anges à l'intérieur de l'église. Le texte qui suit est un extrait de la lettre adressée à ce sujet au ministère de la Culture du Québec, envoyée le 9 février dernier.

Par Gabriel Deschambault

À : Madame Brigitte Jacques, directrice, Direction de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

OBJET :
Chapelle Sanctuaire du Saint-Sacrement - Travaux de modifications dans le chœur

Madame la directrice,

Nous avons constaté récemment que des modifications importantes étaient effectuées dans le chœur de l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, connue actuellement sous le nom de «*Église dite chapelle Sanctuaire du Saint-Sacrement*». Dans l'inventaire du Conseil du patrimoine religieux du Québec, on la retrouve à la fiche 2003-06-017. Il s'agit d'un monument historique classé par votre ministère en 1979, avec aire de protection et qui a été construit en 1892-94 selon les plans des architectes Jean-Baptiste et Jean-Zéphirin Resther (père et fils). Ces mêmes architectes réalisèrent également les plans du pensionnat Saint-Basile, en face, sur l'avenue du Mont-Royal. Les lieux sont actuellement occupés par les *Fraternités Monastiques de Jérusalem*, depuis 2004, à la suite de la dissolution de la paroisse en 1999.

Notre société d'histoire est inquiète quant à la nature des travaux qui sont entrepris à la chapelle. Entre autres, et c'est là l'essentiel de notre point, le maître-autel important, œuvre de la maison «*Daprato Rigali Studios*» de Chicago et produit vers 1915, a été dépouillé des différentes sculptures d'anges et croix qui l'ornaient. Nous avons joint à la présente, diverses photographies montrant ce maître-autel, qui était véritablement le point focal de cette église, au moment où celle-ci était le premier et le seul sanctuaire d'adoration perpétuelle de l'Eucharistie en Amérique. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

De notre côté, nous avons pris contact ces jours derniers avec la communauté, afin d'obtenir leur point de vue sur ces travaux. Nous leur avons communiqué notre perception de leur intervention sur un élément majeur du patrimoine de notre quartier et à quel point nous considérions

que celui-ci représentait également, un jalon unique dans l'histoire montréalaise et québécoise.

Les résidants du quartier ont accueilli avec joie l'arrivée des fraternités monastiques de Jérusalem (frères et sœurs) car cette communauté occupe et prend charge déjà, dans plusieurs pays, de faire vivre les plus beaux monuments religieux. On n'a qu'à penser au Mont-Saint-Michel ou à la Basilique Sainte-Marie-Madeleine, de Vézelay. Leur pastorale, dans notre quartier semble également fort appréciée et très vivante ; avec un impact particulier chez les jeunes, ce qui est très positif. Cette communauté contemporaine, fondée en 1975, avec son expression «*Au cœur des villes, au cœur de Dieu*», cherche à redéfinir l'accueil de la religion envers les êtres humains habitant des grandes villes. On peut donc comprendre (jusqu'à un certain point toutefois) leur volonté de «moderniser» l'expérience des fidèles dans l'église. Avant d'aller plus loin, nous aimerions tout de même déclarer ce qui suit :

La Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal est très heureuse de compter la communauté des

Suite à la page 4

Suite de la page 3

Un édifice patrimonial à préserver

Fraternités Monastiques de Jérusalem à titre de responsables de ce monument et considère qu'ils y insufflent une vie riche et unique. Notre patrimoine religieux est trop souvent abandonné par ses fidèles ; avec les conséquences néfastes que l'on connaît trop souvent et l'on se doit de féliciter les individus qui parviennent à redonner vie à ces temples souvent fabuleux.

PETIT PATRIMOINE DEVIENDRA GRAND

Bien sûr, le caractère patrimonial de l'église est déjà fort bien documenté dans le dossier établi lors du classement et qui est en votre possession. De façon globale, nous évacuerons tout de suite la question du respect de l'ensemble du monument, puisque celui-ci n'est pas en cause, la difficulté résidant essentiellement dans le traitement … [du] chœur. Un petit retour dans le temps s'impose.

Les Pères du Très-Saint-Sacrement sont venus au Canada en 1890, à l'instigation de Monseigneur Édouard-Charles Fabre, afin de faire rayonner leur mission, axée sur l'adoration et la glorification du mystère de l'Eucharistie. Ils s'installèrent aussitôt avenue du Mont-Royal, mais n'eut été du support et de l'aide constante de pieux résidants, les Pères n'auraient pu s'y maintenir.

Après la construction en 1892-94 de l'actuel sanctuaire, ils eurent tôt fait de réaliser leur projet d'offrir un lieu d'exposition et d'adoration du Saint-Sacrement, le premier en Amérique. Tout au long de leur établissement, ils purent compter sur l'appui indéfectible des résidants. En 1897, ils instaurèrent la procession de la Fête-Dieu ; qui devint une manifestation exceptionnelle pour le quartier et plus tard pour la paroisse. En 1915, ils décidèrent d'honorer encore mieux Celui qu'ils appellent «Jésus-Hostie» en lui offrant un nouveau lieu plus digne de sa Grandeur. C'est d'ici, que l'âme de cette église tirera son véritable fondement.

En faisant fabriquer un nouveau maître-autel par une firme spécialisée dans la production de série, le résultat en sera somme toute d'une facture relativement courante pour l'époque. Néanmoins, cet autel servira de mise en scène à des décors fastueux lors d'offices spéciaux ou de fêtes religieuses importantes. Il deviendra à l'usage, l'ultime point focal de l'église et le lieu de convergence de toute la ferveur populaire. Il faut regarder les photos anciennes du maître-autel pour comprendre tout le sens et toute la symbolique dont on a investi ce maître-autel et son grand Ostensoir. Cet ensemble est la grande réalisation et la fierté des Pères. Ce sera aussi la très grande fierté des résidants ; qui deviendront avec le temps, les paroissiens de Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

La très grande ferveur religieuse à l'égard de l'adoration de l'Eucharistie qui s'est manifestée à ce moment, dans le quartier et à Montréal, s'est incarnée dans ce lieu précis. Lire (voir document annexé) l'épisode de la création, à l'aide des dons des fidèles, du grand Ostensoir de 1920 et du «trésor» de l'église, et s'imprégner du sens profond que ces gens y puisaient, nous aide à mieux saisir la valeur patrimoniale du lieu. Nous sommes ici beaucoup plus devant l'illustration d'une valeur patrimoniale «sociologique» que devant un grand chef-d'œuvre d'architecture. Un patrimoine humain ; beaucoup plus qu'un patrimoine architectural. Il faut garder à l'esprit que, n'étant pas une paroisse, la communauté ne bénéficiait pas de la répartition d'une dîme.

Le maître-autel en bois, avec ses anges de plâtre et ses garnitures, peut paraître «simple», mais il est beaucoup plus chargé de valeurs et sens historique, que bien des manifestations religieuses contemporaines. Il faut lire l'histoire à un autre niveau que celui où, trop souvent, on évalue cette période comme celle de la «Grande Noirceur» et celle des ultramontains.

La préservation et la mise en valeur de ce patrimoine mobilier en obligent le maintien dans sa version originale. La continuité historique et le devoir de mémoire associés à ce sanctuaire commandent à toute utilisation contemporaine du lieu de s'en accommoder et ne pas imposer de modes nouvelles.

CONCLUSION

Notre société pense que le véritable défi à relever par les Fraternités monastiques de Jérusalem est plutôt de réaliser sa mission dans le respect du contexte même et de l'esprit de ce monument patrimonial. Encore une fois, nous sommes très heureux que les Fraternités fassent vivre ce lieu en lui donnant un sens nouveau. Mais cela devrait se réaliser dans le respect de l'Histoire et des aïeux qui ont bâti cette église.

En terminant, notre société apprécierait être informée des développements et des gestes que votre Direction entend poser dans ce dossier. Nous sollicitons que quelqu'un de votre Direction ait l'amabilité d'entrer en contact avec nous. Nous vous prions d'agréer, Madame Jacques, l'expression de nos meilleures salutations.

Note : La directrice a répondu à la SHGP le 18 février 2009 en mentionnant une rencontre prévue prochainement entre le Conseil du patrimoine religieux, l'archevêché et la communauté des Fraternités monastiques.

Voir aussi :
Historique de l'établissement du Sanctuaire du Saint-Sacrement http://www.sdssm.org/sanctuaire.html